

WEBINAIRE

La notification dans la base SCIP

Service d'assistance réglementaire REACH

23/03/2021



SCIP

*Substances of **C**oncern **I**n articles as such or
in complex objects (**P**roducts)*

[Substances préoccupantes dans des articles en tant que tels ou dans des objets complexes (Produits)]

- **Base de données** d'informations sur les substances préoccupantes contenues dans les articles (« produits »)
- Alimentée par les **notifications** des entreprises,
- Obligation de la directive déchets, Substances préoccupantes définies dans REACH

Meilleure connaissance des substances dangereuses contenues dans les articles durant tout leur cycle de vie (y compris jusqu'au déchet):

- **Aider les gestionnaires de déchets** à améliorer leurs pratiques (encourager l'utilisation des déchets comme des ressources)
- Encourager les fabricants/importateurs à **substituer** les substances préoccupantes
- Les **consommateurs** bénéficieront de connaissances qui leur permettront de faire des choix plus éclairés et de faire valoir davantage leur « **droit de savoir** »
- Les **autorités** pourront surveiller l'utilisation de substances préoccupantes dans les articles et prendre les mesures nécessaires

→ Réduire la production de déchets contenant des substances dangereuses dans les articles, facilitant ainsi le recyclage : favoriser une économie + circulaire

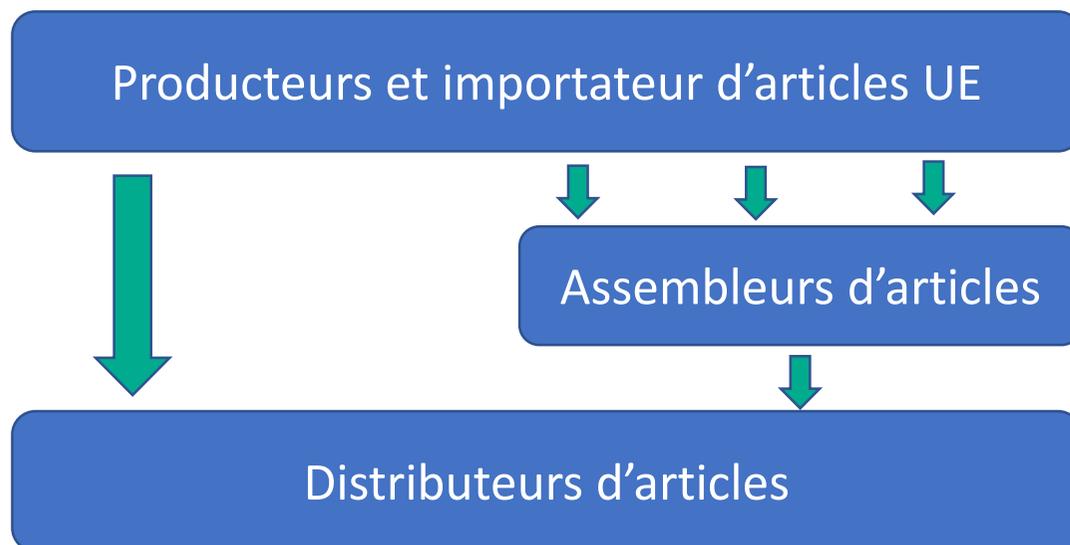
Obligations : quand? Qui?

Quand ?

L'obligation de notification a débuté **le 05 janvier 2021** et concerne les articles mis sur le marché de l'UE

Quels acteurs concernés?

Les acteurs concernés par l'obligation de notification sont **tous les fournisseurs européens d'articles** contenant des **SVHC en quantité $\geq 0,1\%$** :



Rappels sur REACH : les articles

La notion d'Article

Définition (art. 3.3 de REACH) : un article est un objet ayant une forme, une surface ou un dessin particuliers qui sont plus déterminants pour sa fonction que sa composition chimique

Exemple : vêtements, meubles, appareils électriques,...



Les articles « **complexes** » sont composés de plusieurs articles qui peuvent être liés ou assemblés de diverses manières (ex: vélo)



Guide de l'ECHA « [Exigences applicables aux substances contenues dans des articles](#) »

Les SVHC (*substances of very high concern* ou *substances extrêmement préoccupantes*)

- Les substances ayant les propriétés suivantes peuvent être proposées comme SVHC:
 - cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (**CMR**) de catégorie 1A et 1B ;
 - les substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (**PBT**) et très persistantes et très bioaccumulables (**vPvB**) ;
 - ayant des **niveaux de préoccupation équivalente** pour la santé ou pour l'environnement (ex: perturbateurs endocriniens)
- Les substances identifiées SVHC sont **inscrites sur une liste** : liste des SVHC aussi appelée liste des substances extrêmement préoccupantes, liste candidate, candidate list ou liste 59.1 (en référence à l'article 59.1 de REACH)...
 - <https://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>
- La **liste des SVHC** est évolutive (tous les 6 mois), actuellement 211 substances (depuis janvier 2021)

Articles complexes et seuil du 0,1%

Les articles « **complexes** » sont composés de plusieurs articles qui peuvent être liés ou assemblés de diverses manières (ex: vélo)



Le seuil de 0,1% s'applique au plus petit sous-article et non à l'article complexe dans son ensemble.

Ex: SVHC \geq 0,1% dans le cadre de vélo et SVHC est $<$ 0,1% dans le vélo

→ Une notification SCIP est requise par le fournisseur du vélo (seuil dépassé pour le sous-article cadre de vélo)



La Notification SCIP



Comment se préparer à la notification dans la base SCIP

<https://echa.europa.eu/fr/scip-suppliers-of-articles>

- 1 Déterminer si l'on doit soumettre une notification
- 2 Prendre connaissance et comprendre les exigences d'informations
- 3 Faire l'état des lieux de son portefeuille d'articles
- 4 Adapter ses données
- 5 Préparer sa notification
- 6 Soumettre sa notification

Exigences d'informations

Consulter le guide de l'ECHA «[Exigences pour les notifications SCIP](#)»

Les informations requises sont classées en:

- **obligatoires** (données non fournies : échec de la soumission)
- **requises** (possibilité de cocher « données non disponibles »)
- optionnelles

ECHA
EUROPEAN CHEMICALS AGENCY

Exigences pour les notifications SCIP

Octobre 2020

Identifiants

- **Nom de l'article**
- Autres noms (marque, modèle)
- **Identifiant primaire de l'article** (EAN, GTIN, numéro de catalogue, numéro de la pièce...)
- Autres identifiants

Catégorisation

- **Catégorie d'article** (code NC/ code TARIC)
- **Production en Europe**

Caractéristiques (photo, dimensions, couleur, poids...)

Instruction(s) d'utilisation en toute sécurité

Composants d'un objet complexe (**le cas échéant**)

- Nombre d'unités

Élément préoccupant

- **Substance SVHC**
- **Fourchette de concentration** (> 0,1% et ≤ 100%)
- **Catégorie de matériau et/ou catégorie de mélange (EuPCS)**
- Caractéristique additionnelle concernant le matériau

Diffusion des informations notifiées dans SCIP



L'ECHA recommande vivement d'identifier l'article avec **suffisamment d'information** (pas uniquement les identificateurs internes) pour que les différents utilisateurs de la base de données **puissent retrouver l'article dans la base SCIP**

L'ECHA diffusera les données **telles qu'elles auront été soumises** (cf. guide de l'ECHA : *Dissemination and confidentiality in the SCIP database*).

→ La **qualité des données** (complétude, robustesse, précision...) reste sous la responsabilité de chaque détenteur d'obligations

L'ECHA garantit la **confidentialité** des données à caractère sensible (on ne pourra pas relier les infos techniques aux déclarants)

Recommandations de l'ECHA pour regrouper les notifications « grouping »



■ Les articles « **totalelement identiques** » :

1. Même fonction/utilisation (même nom et même catégorie d'article - *code TARIC, code NC et désignation*-)
2. Même forme physique
3. Même composition chimique (même SVHC) / matériau
4. Mêmes instructions d'utilisation

■ Les articles « **quasi-identiques** » :



1. Même fonction /utilisation (même nom et même catégorie d'article)
2. Même composition chimique (même SVHC) / matériau
3. Mêmes instructions d'utilisation

→ Regroupement possible: une seule notification



■ Pour les **objets complexes "quasi-identiques"**, si les unités de l'objet complexe :

1. Même fonction /utilisation (même nom et même catégorie d'article)
2. Même composition, en termes de composants et de sous-composants remplissant les conditions ci-dessus
3. Mêmes instructions d'utilisation

→ Regroupement possible: une seule notification

Exemple de notification regroupées : objets complexes quasi identiques

Exemple : le smartphone « 100 »

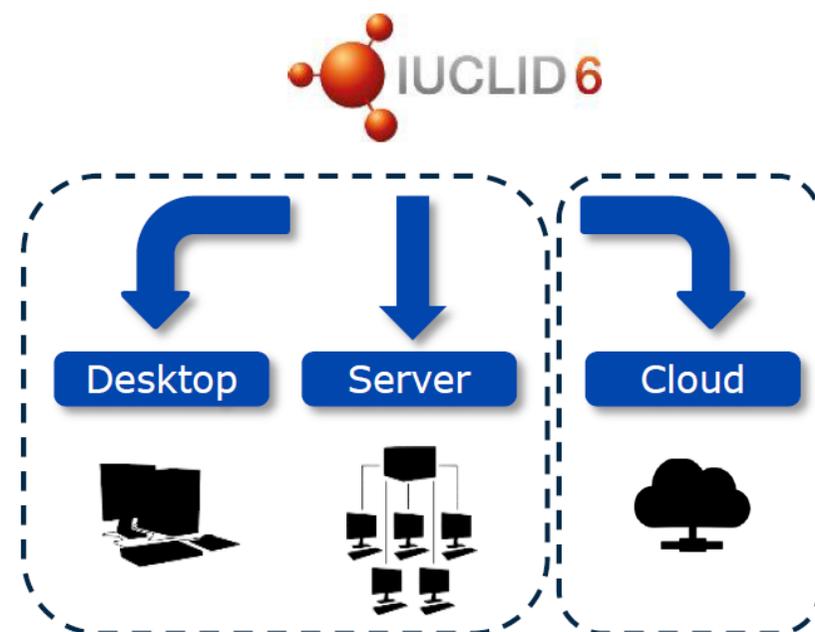


Required specific identification of the “smartphone 100” sets for SCIP notifications			
Primary article identifier	Primary ID (Set 1) 200 units	Primary ID (Set 2) 350 units	Primary ID (Set 3) 99 units
Smartphone 100	100-1	100-2	100-3
O Printed Circuit Board PCB	PCB-01	PCB-02	-
Ø Capacitor CAP	CAP-001	CAP-002	-
- Contact CO	CO-0001 ¶ SVHC 1	CO-0001 ¶ SVHC 1	-
- Casing CA	CA-0002 ¶ SVHC 2	-	-
O Battery BAT	BAT-03 ¶ SVHC 3	-	BAT-03 ¶ SVHC 3

L'ECHA recommande de soumettre une notification pour chaque ensemble de smartphones quasi-identiques avec un **identifiant primaire spécifique** (100-1; 100-2 et 100-3).

La préparation de la soumission se fait via IUCLID (sélectionner le meilleur outil) :

- Préparer votre notification **en ligne** en utilisant le **Service Cloud de l'ECHA** (IUCLID Cloud)
- Préparer votre notification **hors ligne dans IUCLID** (à télécharger et installer sur votre PC)
- Utiliser la solution de **Systeme à Systeme (S2S)**
(création de dossier depuis le système informatique de son entreprise puis transfert à l'ECHA - adapté aux gros volumes d'informations)



La soumission des données se fait via le Portail de soumission de l'ECHA

Quel but?

Ces outils ont vocation à réduire la complexité des notifications SCIP, ils aideront à gérer les données et réduiront la nécessité de notifier plusieurs fois les mêmes données

Quels outils?

Se référer à des données déjà soumises

- **Notification SCIP simplifiée** (*Simplified SCIP Notification* ou SSN) : si un article n'est pas modifié, le détenteur d'obligations peut bénéficier d'une notification simplifiée, se référant aux données soumises par son fournisseur, sans avoir à préparer de dossier (utile par ex pour les distributeurs). Cf FAQ ECHA n° [1696](#)
- **Le référencement** (*Referencing*) : si un article (déjà notifié par un fournisseur) est incorporé dans un objet complexe, le détenteur d'obligations peut se référer aux données soumises sans les soumettre à nouveau. Cf FAQ ECHA n° [1697](#)

- **Un focus sur SCIP (en français) sur le site sur Helpdesk REACH**
- Le guide des Exigences pour les notifications SCIP de l'ECHA (en français)
- Une courte brochure (en français) de l'ECHA à transmettre à vos fournisseurs/clients
- L'infographie (en français) de l'ECHA
- La page web de l'ECHA (en français) dédiée à SCIP
- La page web Soutien SCIP de l'ECHA recensant les **guides disponibles** sur SCIP
- La vidéo de sensibilisation de l'ECHA
- Le webinaire de l'ECHA sur SCIP du 17/03/20
- Le webinaire de l'ECHA sur SCIP du 19/11/20
- Les FAQ de l'ECHA sur SCIP

